



Séance du 10/04/2026

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 15
Présents : 12
Nombre de suffrages : 14

L'an deux mille vingt-six, le dix avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme TRIBOULET Véronique.

<u>Date de convocation</u>
03/04/2026

Etaient présents :

M. BAPTISTE Ludovic, Mme CARHELAX Laureen, Mme GIORGI MASSERET Marina, Mme GOBERT Sophie, M. GONDEAU Denis, M. LAPENDRY Geoffrey, M. MERCIER Jean-Louis, M. MOREAU Mickaël, Mme NOWICKI Marie, Mme RIVOALAN Laurine, Mme ROUGIER Amélie, Mme TRIBOULET Véronique

<u>Date d'affichage</u>
03/04/2026

Procuration(s) :

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

Etaient absents : Mme Corinne GENESTE, pouvoir à M. Ludovic BAPTISTE ; M. David DA SILVA, pouvoir à Mme Sophie GOBERT

et publication du :

Était excusé : M. Fabrice POTHIER

et publication du :

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Laureen CARHELAX

Numéro interne de l'acte : 2026_04_10_022

Objet : Désignation des délégués au sein du SICTOM SUD ALLIER

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 5211-1 et suivants ;

Vu les statuts du SICTOM SUD ALLIER modifiés ;

Considérant que la commune de MAGNET est membre du SICTOM SUD ALLIER ;

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de désigner les délégués titulaires et suppléants appelés à siéger au comité syndical ;

Délibère :

Article 1 – Il est procédé à la désignation des délégués titulaire et suppléant de la commune de MAGNET au comité syndical du SICTOM SUD ALLIER, comme suit :

Titulaire :

M. Jean-Louis MERCIER

Suppléant :

M. Mickaël MOREAU

VOTE : unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Fait à MAGNET
Le Maire
Véronique TRIBOULET

